

Courbevoie, le 12 mai 2020

## **ENERTIME ANNONCE LA CREATION DE SA FILIALE, ENERGIE CIRCULAIRE, POUR ACCELERER SON DEVELOPPEMENT DANS LES SERVICES ENERGETIQUES INDUSTRIELS**

**ENERTIME** (FR0011915339 - ALENE), société française des « CleanTech » au service de l'efficacité énergétique industrielle et de la production d'énergie renouvelable décentralisée (biomasse et géothermie), annonce la création de sa filiale **ENERGIE CIRCULAIRE**, une société de service énergétique (ESCO pour *Energy Service Company*) destinée à développer, financer et exploiter des systèmes de valorisation d'énergie fatale industrielle utilisant la technologie des ORC.

ENERTIME, qui détient actuellement 90% du capital de cette filiale, prévoit d'associer de nouveaux investisseurs au capital de la société d'ici la fin de l'année 2020.

ENERGIE CIRCULAIRE aura pour mission de finaliser en priorité le développement du portefeuille de projets d'installation d'ORC en France sur lequel travaille ENERTIME depuis juin 2019, en s'appuyant sur les nouvelles règles d'utilisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE). Ce portefeuille représente d'ores et déjà une dizaine de projets potentiels d'une puissance unitaire de 1 à 6 MW.

L'objectif d'ENERGIE CIRCULAIRE est de mettre en œuvre deux projets ORC en 2021 pour au moins 3 MW électrique avec un budget d'investissements global de l'ordre de 10 M€, puis au total une vingtaine de MW de manière progressive sur la période 2022 à 2025. ENERTIME fournira les systèmes ORC complets en partenariat avec des fournisseurs d'échangeur sur fumée ou de chaudière à gaz pauvre. A terme, l'ambition est de développer en dix ans une part significative du potentiel des ORC dans les usines françaises, estimé par l'ADEME à 140 MW, et de se développer rapidement à l'international pour équiper l'industrie mondiale. Avec la massification du déploiement de la technologie, l'objectif est de réduire les coûts de sa mise en œuvre pour ne plus avoir à bénéficier, à terme, de subventions.

Les projets, installés au cœur des usines françaises puis européennes, seront essentiellement portés par des sociétés de projet (SPV pour *Special Purpose Vehicle*) dont les actionnaires seront ENERGIE CIRCULAIRE, ENERTIME, des fonds d'investissements institutionnels publics et privés spécialisés dans les infrastructures de la transition énergétique et des sociétés de service énergétique partenaires.

Dans le contexte de la crise actuelle et malgré la baisse temporaire du coût de l'énergie, le mécanisme des CEE permet de financer les économies d'énergie et de relancer l'économie. ENERGIE CIRCULAIRE participera ainsi efficacement à cette relance économique et industrielle en investissant dans l'outil industriel français tout en mettant en œuvre des équipements conçus et fabriqués en France.

Gilles David, Président Directeur Général d'ENERTIME, déclare : « L'accès aux Certificats d'Economie d'Energie donné très récemment par la loi PACTE aux sites industriels français inscrits au mécanisme EU-ETS, permet d'accompagner les projets d'efficacité énergétique utilisant la technologie ORC. Ces projets deviennent ainsi rentables, en produisant de l'énergie de base au prix du réseau, permettant aux usines de réduire jusqu'à 100% de leur consommation électrique. Le caractère pionnier de la technologie ORC ne permet pas sa rapide diffusion par les acteurs existants des services à l'efficacité énergétique et nécessite de créer des acteurs dédiés, capables d'accélérer le déploiement de la technologie en France dans un premier temps et à l'international ensuite. En Asie, nos machines ORC sont essentiellement exploitées sur ce modèle de société de service énergétique comme par exemple pour Baosteel à Shanghai et Bangkok Glass en Thaïlande. A l'heure où les technologies de décarbonation de l'industrie sont reconnues comme stratégiques par le gouvernement français dans le cadre du Comité Stratégique de Filière Efficacité Industrielle, le concept même d'ENERGIE CIRCULAIRE sera un outil majeur au service de la réindustrialisation de nos territoires et leur adaptation au changement climatique. »

Des informations sur ENERGIE CIRCULAIRE sont disponibles sur le site [www.energie-circulaire.com](http://www.energie-circulaire.com).

#### A PROPOS D'ENERTIME

Créée en 2008, ENERTIME conçoit, développe et met en œuvre des machines à Cycle Organique de Rankine (ORC), des Pompes à Chaleur haute température et des turbines de détente de gaz naturel pour l'efficacité énergétique industrielle et la production décentralisée d'énergie renouvelable. Les machines ORC permettent de transformer de la chaleur en électricité. Les Pompes à Chaleur valorisent de la chaleur basse température pour produire de la chaleur à haute température. Les turbines de détente de gaz récupèrent l'énergie de détente dans les réseaux de transport de gaz pour produire de l'électricité et du froid.

ENERTIME est un des quatre principaux acteurs mondiaux sur chacune des trois technologies et le seul industriel français maîtrisant la technologie des machines ORC de forte puissance (1 MW et plus). La Société est qualifiée « entreprise innovante » par Bpifrance. Elle appartient aux « 1000 fastest growing european companies » en 2019 par le Financial Times. ENERTIME est cotée sur le marché Euronext Growth (ISIN : FR0011915339 - Mnémo : ALENE).

Plus d'informations sur [www.enertime.com](http://www.enertime.com)

#### CONTACTS ENERTIME

Gilles David  
PDG -tel 01 75 43 15 43  
gilles.david (at) enertime.com

Sophie Dugué  
Directrice Administrative-tel 01 75 43 15 40  
sophie.dugue (at) enertime.com



Suivez l'actualité d'ENERTIME sur Twitter